



Fédération Départementale des Chasseurs  
de l'Indre



FÉDÉRATION  
DÉPARTEMENTALE  
des CHASSEURS  
de la CREUSE

**NOTIFICATION RELATIVE A L'EXECUTION D'UN PLAN DE CHASSE CHEVREUIL  
SUR UN TERRITOIRE SITUE DE PART ET D'AUTRE DE LA LIMITE ADMINISTRATIVE  
DES DEPARTEMENTS DE L'INDRE ET DE LA CREUSE**

**SAISON DE CHASSE 2022/2023**

Madame APAIRE Josette demeurant est autorisée à prélever le nombre d'animaux qui lui est attribué par la Présidente de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Creuse (notification d'attribution d'un plan de chasse n°2022-PDC-238) sur l'ensemble du territoire situé de part et d'autre de la limite administrative des départements de la Creuse et de l'Indre.

Ces prélèvements s'effectueront dans les limites minimales et maximales fixée par la notification d'attribution de plan de chasse.

Le bénéficiaire est soumis aux dispositions prévues par la présente notification et aux règles générales et particulières de chasse spécifiques dans chaque département (ouverture, clôture de la chasse...).

Tout animal prélevé en exécution d'une notification d'attribution de plan de chasse devra être muni, sur le lieu même de sa capture, et avant tout transport, du dispositif de contrôle réglementaire. Le dispositif de marquage apposé sur l'animal abattu devra être délivré par le département de la Creuse (bracelets n° 5301 à 5307).

Le bénéficiaire devra respecter les dispositions réglementaires spécifiques de l'arrêté préfectoral de plan de chasse du département de la Creuse.

Pendant la période où la chasse est ouverte, de transport de tout ou partie du gibier mort soumis au plan de chasse est autorisé sans formalité pour les titulaires d'un permis de chasser validé.

Ces dispositions ne s'appliquent qu'en pendant la période où la chasse des espèces soumises à plan de chasse est ouverte simultanément dans les deux départements de l'Indre et la Creuse.

Fait à Guéret, le 9 septembre 2022

Le Président de la Fédération Départementale des chasseurs de l'Indre,

Monsieur Gérard GENICHON

La Présidente de la Fédération Départementale des chasseurs de la Creuse

Madame THIERIOT Claire

à la vice Président  
J. P. Cassin